

Écoquartier de l'Étoile : le projet de passerelle qui reliera Annemasse et Ambilly est validé par Annemasse Agglo



Insertion de la future passerelle de franchissement des voies ferrées entre Annemasse et Ambilly (crédit : Agence D&A - Lylo)

Début Janvier 2023, Annemasse Agglo, en accord avec les communes d'Annemasse, Ambilly et Ville-la-Grand, a validé l'AVP (études d'avant-projet) de la passerelle de franchissement des voies ferrées qui reliera Annemasse et Ambilly au plus tard en 2026 dans le cadre de la réalisation de l'écoquartier de l'Étoile. Cet écoquartier porté par UrbanEra, l'aménageur de Bouygues Immobilier, et conçu par l'agence D&A (Devillers et Associés), a pour vocation de créer un cœur d'agglomération réunissant les communes d'Annemasse, Ambilly et Ville-la-Grand autour d'un hub de transports et d'offrir un cadre de vie agréable à ses habitants avec des îlots de verdure et 3 hectares d'espaces verts.

Accessible aux modes de déplacements actifs, cette passerelle d'environ 107 mètres de long sera équipée d'un escalier et d'un ascenseur à chaque extrémité, donnant sur la placette Geneviève de Gaulle-Anthonioz côté ville d'Annemasse et au niveau du futur Jardin Ferroviaire côté ville d'Ambilly. En 2023 et 2024, des études de phase PRO (projet) seront menées (réalisation des plans techniques, formes des différents éléments de la construction, nature et caractéristiques des matériaux, couleurs,

conditions de la mise en œuvre, etc.) et le Dossier de Consultation des Entreprises sera rédigé pour lancer la consultation. Le lancement des travaux est prévu en 2025 pour une mise en service fin 2026.

Une géométrie souple pour un ouvrage parfaitement intégré à l'existant



Insertion de la passerelle sur la placette Geneviève de Gaulle-Anthonioz réaménagé (crédit : Agence D&A - Lylo)

En plus de répondre à l'enjeu de liaison douce, sécurisée et directe entre la partie nord et sud du cœur de l'agglomération au-dessus du faisceau ferré, le groupement de maîtrise d'œuvre formé par D&A et C&E Ingénierie a apporté une attention particulière à l'insertion de l'ouvrage dans son environnement, en lien avec le grand paysage. Son tracé alterne de légères courbes et contre-courbes ainsi que des sections rectilignes afin de s'adapter à la géométrie des différents espaces franchis. Ainsi, en venant d'Annemasse, la passerelle s'inscrit d'abord dans la trame de la placette Geneviève de Gaulle-Anthonioz qui sera adaptée afin d'intégrer l'ouvrage : déplacement de certains éclairages et agrandissement d'une partie plantée aux abords du futur escalier. Puis, au-dessus des voies ferrées, la passerelle se déhanchera légèrement afin de rejoindre la voie verte du futur jardin ferroviaire qui lui fait face côté Ambilly et dont les accès seront implantés en limite des voies ferrées pour être éloignés au maximum des façades des futurs bâtiments.

À propos de l'écoquartier de l'Étoile

Implanté à 7 km de Genève, au cœur de l'une des agglomérations les plus dynamiques de Haute-Savoie, le futur quartier de l'Étoile bénéficiera non seulement de la présence immédiate de la nouvelle gare d'Annemasse, desservie par le Léman Express, mais aussi d'un cadre naturel privilégié, marqué par sa proximité avec le Lac Léman et les sommets des Alpes. Alliant modernité urbaine et authenticité, le quartier de l'Étoile fera émerger de nouvelles façons de bien vivre en ville. Déplacements à pied ou à vélo, commerces et services de proximité, cadre de vie verdoyant et animé, économies d'énergie... tout est pensé à l'Étoile pour anticiper les besoins des habitants. L'âme de ce nouveau quartier s'exprime dans la proximité, la diversité et le lien social qu'il cultive. Avec 1/3 de logements abordables, 1/3 de logements sociaux et 1/3 de logements libres, la diversité des propositions de logements se veut adaptée à tous les profils, quels que soient l'âge, la structure familiale ou les moyens des foyers. Enfin, les 3 hectares d'espaces verts du quartier seront complétés par des jardins partagés et îlots de verdure mettront la nature au plus près des logements.

Engagé par **Annemasse Agglo**, ce projet est porté et mis en œuvre par **UrbanEra**, l'aménageur urbain de Bouygues Immobilier. La maîtrise d'œuvre est assurée par l'agence d'architectes-urbanistes-paysagistes **Devillers et Associés**. Les communes **d'Annemasse**, **Ambilly** et **Ville-la-Grand** sont étroitement associées à toutes les étapes du projet.

<https://www.ecoquartier-etoile.fr>

À propos d'UrbanEra

Depuis plus de 10 ans, UrbanEra, l'aménageur urbain de Bouygues Immobilier est spécialisé dans la conception et la réalisation de quartiers mixtes et durables, qui font vivre pleinement la ville. Présent en Ile-de-France, Nouvelle Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes Grand-Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur, UrbanEra agit au plus près des acteurs locaux. UrbanEra accompagne les collectivités locales dans leurs projets urbains et existe pour faire battre le cœur de la ville et de ses quartiers sur le temps long. Nous concevons à leurs côtés des quartiers respectueux de l'environnement, intelligents et évolutifs : nos projets ne sont pas figés au moment de leur conception mais se renouvellent sur la durée de la réalisation du quartier, pour s'adapter aux modes de vie et besoins des habitants et riverains. Parce que des lieux de vie qui font la part belle aux relations sociales et à l'environnement sont des lieux de vie plus agréables à vivre.
